



CTL FUSION

SIE et SIP

04/04/2017

Le 4 avril 2017, en seconde instance, était convoqué le comité technique local qui portait sur différent point, notamment la fusion des services SIE 4/13 et 11/12 ainsi que des SIP 1/8 .

Accompagnés des agents des services concernés, nous avons demandé à Monsieur Bonnet, nouveau directeur de la DRFIP 13, de surseoir à cette fusion prévue pour le 1^{er} janvier 2018.

En effet pourquoi vouloir réunir ces services, alors que se profile à la même date l'application du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et la révision de la valeur locative des locaux professionnels?

Comment peut-on prendre la décision de réunir des services fragilisés, par un manque réel d'effectifs et les réformes successives ? D'autant plus qu'aucun document sérieux n'est communiqué aux agents et aux élus du comité technique...

Aucun projet d'organisation du travail, ni plan des futurs locaux n'ont été donnés par la direction...

Comment peut-on imaginer qu'une organisation syndicale, qui est là pour défendre l'avenir et le bien être au travail des agents, validerait cette mascarade?

Aux demandes multiples de moratoires et d'expertises externes formulées par les agents et les OS notre Directeur, *nouvelle formule*, qui se présente, lui-même, comme un homme de dialogue, d'écoute et de partage, oppose un NON définitif et abrupt. Il a admis être passé dans les services en question, vendredi 31 mars et lundi 3 avril pour prêcher la bonne parole et désamorcer la révolte naissante.

Obéissant à une DG jusqu'au-boutiste , il veut persuader les agents que "le regroupement" (*nouveau terme de communication d'entreprise utilisé par notre directeur pour parler des fusions*) des services coûte que coûte est salvateur pour les agents.

Face à ce refus , nous avons quitté la séance.

Nous avons proposé aux agents présents de continuer la lutte sous différentes formes.

Nous vous informerons des suites données à cette journée.

Marseille le 04 avril 2017